



L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées est une association loi 1901.

Le siège social se situe depuis le 14 octobre 2019 au 2 route de Brive à Vigeois.

Elle est présidée par Michèle RELIAT, Conseillère Départementale du canton d'Allasac.

L'association gère un service de portage de repas à domicile.

Elle assure la livraison des repas et la collecte des demandes. Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord). Les livraisons sont effectuées pour 2 jours en semaine et pour 3 jours le week-end. Il n'y a pas de livraison les samedis et dimanches.

Les menus sont élaborés par une diététicienne, ils sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 2 formules au choix :

- ➔ Une formule pour le midi et le soir à 10 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert.
- ➔ Une formule entrée + plat (viande ou poisson avec légumes) à 6.80 €.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.



Vous pouvez nous joindre au **05 55 98 97 49** ou au **06 35 29 50 70**

ou par mail aiida@orange.fr

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition : www.livraison-repas-domicile-19.fr